

Monument Lefebvre Saint- Joseph (Nouveau-Brunswick)

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le monument Lefebvre, qui fait partie de l'Institut de Memramcook, à Saint-Joseph (Nouveau-Brunswick), a été construit en 1896-1897 par Sylvain Gaudet d'après les plans de l'architecte James C. Dumaresq. L'édifice appartient actuellement à l'Institut de Memramcook, mais doit être acheté par le ministère des Travaux publics. Voir le Rapport de bâtiment n° 83-8 1 du BEEFP.

Raison de la désignation

Le 27 février 1984, le monument Lefebvre a été désigné édifice classé, principalement en raison des faits historiques importants qu'il évoque, faits que le concepteur a délibérément mis en évidence par le choix du vocabulaire architectural et de l'emplacement.

L'édifice a été érigé à la mémoire du père Camille Lefebvre, qui a fondé le Collège de Saint-Joseph de Memramcook en 1864. Ce collège était à l'époque le seul établissement d'enseignement supérieur accessible aux Acadiens, lesquels, grâce à lui, ont pu préserver leurs traditions et assurer la survie de leur culture. Parce que cette survie des traditions acadiennes représentait à ses yeux un fait d'histoire d'un intérêt national, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a érigé une plaque commémorative sur l'emplacement du collège en 1978. L'édifice est devenu un symbole de la contribution du père Lefebvre à la renaissance de la culture acadienne.

James C. Dumaresq, qui était membre d'une famille d'architectes renommés vivant à Halifax, a dessiné les plans de nombreux édifices commerciaux et établissements spéciaux aux quatre coins des provinces de l'Atlantique.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de l'édifice réside dans l'harmonisation du milieu, de l'apparence extérieure et de l'agencement intérieur. L'architecte a employé un vocabulaire éclectique pour allier espaces fonctionnels et vocation commémorative.

La situation de l'édifice, au sommet d'une colline qui offre une vue dégagée sur la vallée située en contrebas, a une part importante dans le rôle symbolique du monument. Ce caractère est renforcé par les détails de la façade principale, composition symétrique comportant un avant-corps central, des baies de porte et de fenêtre soigneusement articulées et des tours de chaque côté. Les autres façades sont plutôt sobres et peu ornées.

L'intérieur, où la grande entrée ouvre sur un corridor central menant à un vitrail commémoratif, offre la même solennité. Les autres pièces sont disposées symétriquement de part et d'autre du corridor.

L'étage supérieur abrite un grand auditorium, dans le style de nombreux hôtels de ville de l'époque. La disposition des accès et l'orientation des espaces sont différentes de celles du rez-de-chaussée, mais la fonction de salle de rassemblement public est importante par rapport au rôle symbolique de l'édifice.

Les éléments de finition et de décoration extérieurs tout comme ceux qui se trouvent dans les passages et les espaces publics intérieurs sont d'une qualité supérieure à la moyenne, qui s'accorde avec le rôle solennel de l'édifice.

Il importe de protéger et de mettre en valeur les aspects de l'ensemble architectural qui traduisent la dimension culturelle unique du monument Lefebvre; l'emplacement et l'équilibre de la composition, caractérisée par la mise en relief de la façade monumentale, la symétrie et l'aspect solennel du rez-de-chaussée et la fonction de rassemblement de l'auditorium situé à l'étage en sont quelques exemples. Les éléments de finition et de décoration devront être soigneusement protégés ou restaurés, le cas échéant, afin que soit préservée l'intention de l'architecte.

Les axes de circulation à l'extérieur de l'édifice, le revêtement des allées ainsi que le plan des plantations devront s'inspirer dans la plus large mesure possible de ceux du passé. Il faudra surtout résister à la tentation d'utiliser des méthodes modernes d'aménagement paysager.